

Avis de projet de marché (APM)

1. Le présent APM est émis conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) n° E60PQ-140003/C de TPSGC, et il concerne un besoin des catégories suivantes définies dans l'AMA :
 - Catégorie 1 : Cloisons interraccordables et systèmes autostables;
 - Catégorie 2 : Table de travail réglable en hauteur autostables/Produits reliés aux tables;
 - Catégorie 4 : Placage de bois – produits autostables;
2. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a un besoin d'acheter des produits d'ameublement et de les faire livrer et installer à Ottawa, Ontario avant le 31 Mars 2024.
3. Le présent APM concerne un besoin devant faire l'objet d'une demande de soumissions auprès des fournisseurs généraux (titulaires d'un AMA).
4. Ce besoin est soumis aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).